

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022 - (N° 17)

## AMENDEMENT

N ° CF203

présenté par  
M. Le Fur

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 15, insérer l'article suivant:**

**Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.